



Procès-verbal de la réunion du collectif de gouvernance du 22 avril 2023

Date	22 avril 2023 à 9h 30
Lieu	Salle des Associations, avenue Signoret, 06260 Puget-Théniers
Objet	Réunion du conseil de gouvernance des Amis de l'Olive Pugétoise
Rédactrice	Marie-Claude Rosie
Présent·e·s	Authier Jean-Claude, Baudoin Olivier, Cibella Lionel, Lauriou Yann Motte Jean-Pierre, Pflimlin André, Rosie Marie-Claude
Absents	Autan Elie, Mansouri Jean-Paul, Soubielle Fabien.

A l'ordre du jour :

1. Mise au point de nos partenariats ;
2. Reprise des oliveraies, amendement ;
3. Point sur les demandes de subventions ;
4. Relancer le recrutement de bénévoles ;
5. Calendrier des prochaines actions ;

Les membres du Collectif de Gouvernance (CG) de l'Association « Les Amis de l'Olive Pugétoise » (AOP) se sont réunis en conseil d'administration le 22 avril 2023 à 9h30 heures à la salle des associations, avenue Signoret, 06260 Puget-Théniers.

La réunion est menée par Yann Lauriou, coordinateur. Le secrétariat est tenu par Marie-Claude Rosie, co-présidente.

1) Mise au point de nos partenariats

Il a semblé nécessaire de faire un rappel de l'historique de notre association et des liens que celle-ci a eu et a encore avec « le collectif Gédar » — formé du Gédar et du Syndicat Agricole de la Haute Vallée du Var (SAHVV) — depuis son origine.

« Le collectif Gédar » a travaillé à la création de 3 projets différents :

- la maison de producteurs qui est devenue depuis « Montagnes Paysannes » est indépendante du collectif Gédar ;
- le projet de laboratoire de découpe et de transformation qui n'a pas abouti ;
- la réhabilitation d'oliveraies afin de défendre la variété « la petite noire de Puget ». Pour ce faire, l'association des Amis de l'Olive Pugétoise (AOP) a été créée.

D'après Jean-Claude Authier, AOP devait à terme « succéder » au Syndicat Agricole de la Haute Vallée du Var. Cette assertion est contestée par d'autres membres du collectif présents. Le SAHVV revendique la paternité d'AOP et de ce fait AOP ne saurait être indépendante. Olivier Baudoin exprime le sentiment qu'une émancipation devrait être possible.

A la suite de cet échange et du manque de clarté de ce partenariat, il apparaît nécessaire de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour redéfinir les statuts de l'association.

Un partenariat avec le Syndicat pour l'écodéveloppement de Villars (SéV) s'est établi en 2018, depuis AOP et le SéV mènent des actions communes, nous avons pu participer à divers chantiers menés sur Villars sur Var, Massoins, Aiglun et SéV sont venus participer à nos chantiers du Tournel à Touët, de Giaragiaï et La Vigne à La Croix-sur-Roudoule et à Haute-Coste à Puget-Théniers.

Nous avons bénéficié de plusieurs formations de taille des oliviers sous l'égide de SéV. Ce partenariat sera amené à changer dans le temps en fonction de l'évolution des projets de SéV.

A Girageai, à La Croix, une formation du SéV sur les murs en pierres sèches a été réalisée et le mur est à finir.

2) Reprise des oliveraies, amendement

Sur les quatre oliveraies restaurées qui ont trouvé repreneurs, seules deux ont été signées par le Syndicat Agricole de la Haute Vallée du Var et les repreneurs.

Une convention reste à être finalisée par le SAHVV après avoir retrouvé un repreneur du fait que les précédents aient abandonné :

- Bergout, propriétaire au quartier de l'Île à Puget-Théniers et Lolita Guyon, nouvelle repreneuse.

Il a été souligné par ailleurs la difficulté de trouver des repreneurs, notamment sur la parcelle de Blanc Louis, propriétaire au quartier de l'Île à Puget-Théniers, du fait que deux repreneurs précédents soient partis.

En ce qui concerne l'amendement, les stocks sont épuisés, le SAHVV s'est engagé à les reconstituer.

3) Point sur les demandes de subventions

Depuis l'année dernière, AOP réalise les demandes de subvention. Auparavant le SAHVV se chargeait de la demande auprès de la mairie de Puget-Théniers. Donc en 2022, il a été obtenu deux subventions, dont une toute nouvelle de la FDVA :

- Mairie de Puget-Théniers : 300 euros (du fait d'un recours d'AOP auprès de la mairie, la date limite de dépôt du dossier ayant été dépassée) ;
- Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA) : 2500 euros.

Il faudra être plus vigilant à l'avenir sur les dates limites de dépôt des dossiers. Du fait de l'absence de Yann, celle pour la FDVA n'a pu être effectuée.

Pour 2023, la mairie de Puget-Théniers nous a accordé 600 euros. En sept/oct, une nouvelle subvention auprès du Département 06 doit être faite.

4) Recrutement de nouveaux bénévoles

A ce jour nous faisons le constat de la difficulté à trouver des bénévoles, il a été proposé :

- de déplacer des journées du mardi à un autre jour de la semaine jeudi ou samedi pour permettre à certains bénévoles de participer .
- d'organiser des jours de formation pour attirer de nouveaux participants.

5) Calendrier des prochaines actions

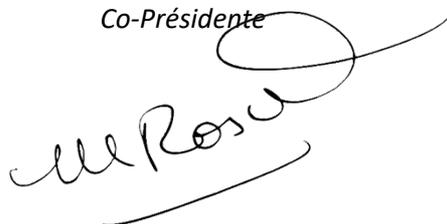
Les journées d'intervention sont maintenues au rythme d'une par semaine et ce jusqu'à la mi-juin. Notre activité sur les oliveraies reprendra à la mi-septembre.

Le prochain rendez-vous public aura lieu lors de la journée des associations en septembre. La journée à thème du Train des olives avec le Groupe d'Étude pour les Chemins de fer de Provence (GECP) aura lieu le 8 octobre 2023.

La séance est levée à 12 heures et nous avons pu continuer nos discussions autour d'un apéritif.

Pour le collectif de gouvernance, le 9 mai 2023

Marie-Claude Rosie
Co-Présidente



Jean-Pierre Motte
Co-Président

